

SAFETY DATA SHEET

1. Identification

Product identifier	ROADSIDE ASSISTANCE EMERGENCY TIRE SEAL
Other means of identification	
Product code	566
Recommended use	ADHESIVE
Recommended restrictions	None known.

Manufacturer/Importer/Supplier/Distributor information

Manufacturer

Company name	Kleen-Flo Tumbler Ind Limited	
Address	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada	
Telephone	General Assistance	1-905-793-4311
Emergency phone number	CANUTEC: 613-996-6666	

2. Hazard(s) identification

Physical hazards	Flammable aerosols	
Health hazards	Carcinogenicity	Category 1
	Reproductive toxicity	Category 2
	Specific target organ toxicity, repeated exposure	Category 1B Category 1

Label elements



Signal word	Danger	
Hazard statement	Extremely flammable aerosol. Suspected of causing cancer. May damage fertility or the unborn child. Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure.	
Precautionary statement		
Prevention	Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Keep away from heat, hot surfaces, sparks, open flames and other ignition sources. No smoking. Do not spray on an open flame or other ignition source. Do not pierce or burn, even after use. Do not breathe gas. Wash thoroughly after handling. Do not eat, drink or smoke when using this product. Avoid release to the environment. Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.	
Response	IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. Collect spillage.	
Storage	Store locked up. Protect from sunlight. Do not expose to temperatures exceeding 50°C/122°F.	
Disposal	Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.	
Environmental hazards	Hazardous to the aquatic environment, acute hazard	Category 2
	Hazardous to the aquatic environment, long-term hazard	Category 2
Other hazards	None known.	
Supplemental information	None.	

3. Composition/information on ingredients

Mixtures

Chemical name	Common name and synonyms	CAS number	%
Perchloroethylene		127-18-4	30-60
1,1,1,2-tetrafluoroethane		811-97-2	15-40
Mineral Spirits		8052-41-3	3-7
Solvent Naphtha (Petroleum), Medium Aliphatic		64742-88-7	1-5
Butyl Benzyl Phthalate		85-68-7	0.1-1
1,2,3-trimethylbenzene		526-73-8	0.1-1
Carbon Tetrachloride		56-23-5	0.1-1
Other components below reportable levels			5-10

All concentrations are in percent by weight unless ingredient is a gas. Gas concentrations are in percent by volume.

4. First-aid measures

Inhalation	If symptoms develop move victim to fresh air. Get medical attention if symptoms persist.
Skin contact	Wash off with soap and water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Eye contact	Rinse with water. Get medical attention if irritation develops and persists.
Ingestion	Rinse mouth. Get medical attention if symptoms occur.
Most important symptoms/effects, acute and delayed	Headache. Dizziness. Nausea. Prolonged exposure may cause chronic effects.
Indication of immediate medical attention and special treatment needed	Provide general supportive measures and treat symptomatically. Keep victim under observation. Symptoms may be delayed.
General information	IF exposed or concerned: Get medical advice/attention. If you feel unwell, seek medical advice (show the label where possible). Ensure that medical personnel are aware of the material(s) involved, and take precautions to protect themselves. Show this safety data sheet to the doctor in attendance.

5. Fire-fighting measures

Suitable extinguishing media	Not available.
Unsuitable extinguishing media	Do not use water jet as an extinguisher, as this will spread the fire.
Specific hazards arising from the chemical	Contents under pressure. Pressurized container may explode when exposed to heat or flame. During fire, gases hazardous to health may be formed.
Special protective equipment and precautions for firefighters	Firefighters must use standard protective equipment including flame retardant coat, helmet with face shield, gloves, rubber boots, and in enclosed spaces, SCBA.
Fire fighting equipment/instructions	Move containers from fire area if you can do so without risk. Containers should be cooled with water to prevent vapor pressure build up. For massive fire in cargo area, use unmanned hose holder or monitor nozzles, if possible. If not, withdraw and let fire burn out.
Specific methods	Use standard firefighting procedures and consider the hazards of other involved materials. Move containers from fire area if you can do so without risk. Use water spray to cool unopened containers. In the event of fire and/or explosion do not breathe fumes.
General fire hazards	Extremely flammable aerosol.

6. Accidental release measures

Personal precautions, protective equipment and emergency procedures	Keep unnecessary personnel away. Keep people away from and upwind of spill/leak. Wear appropriate protective equipment and clothing during clean-up. Do not breathe gas. Do not touch damaged containers or spilled material unless wearing appropriate protective clothing. Ventilate closed spaces before entering them. Local authorities should be advised if significant spillages cannot be contained. For personal protection, see section 8 of the SDS.
Methods and materials for containment and cleaning up	Refer to attached safety data sheets and/or instructions for use. Stop leak if you can do so without risk. Move the cylinder to a safe and open area if the leak is irreparable. Isolate area until gas has dispersed. Eliminate all ignition sources (no smoking, flares, sparks, or flames in immediate area). Keep combustibles (wood, paper, oil, etc.) away from spilled material. Prevent product from entering drains. For waste disposal, see section 13 of the SDS.

Environmental precautions

Avoid release to the environment. Inform appropriate managerial or supervisory personnel of all environmental releases. Prevent further leakage or spillage if safe to do so. Avoid discharge into drains, water courses or onto the ground.

7. Handling and storage**Precautions for safe handling**

Obtain special instructions before use. Do not handle until all safety precautions have been read and understood. Pressurized container: Do not pierce or burn, even after use. Do not use if spray button is missing or defective. Do not spray on a naked flame or any other incandescent material. Do not smoke while using or until sprayed surface is thoroughly dry. Do not cut, weld, solder, drill, grind, or expose containers to heat, flame, sparks, or other sources of ignition. All equipment used when handling the product must be grounded. Do not re-use empty containers. Do not breathe gas. When using, do not eat, drink or smoke. Pregnant or breastfeeding women must not handle this product. Should be handled in closed systems, if possible. Use only in well-ventilated areas. Wear appropriate personal protective equipment. Wash hands thoroughly after handling. Avoid release to the environment. Observe good industrial hygiene practices.

Conditions for safe storage, including any incompatibilities

Level 1 Aerosol.

Store locked up. Pressurized container. Protect from sunlight and do not expose to temperatures exceeding 50°C/122 °F. Do not puncture, incinerate or crush. Do not handle or store near an open flame, heat or other sources of ignition. This material can accumulate static charge which may cause spark and become an ignition source. Store away from incompatible materials (see Section 10 of the SDS).

8. Exposure controls/personal protection**Occupational exposure limits****US. ACGIH Threshold Limit Values**

Components	Type	Value
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	STEL	10 ppm
	TWA	5 ppm
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
	TWA	25 ppm

Canada. Alberta OELs (Occupational Health & Safety Code, Schedule 1, Table 2)

Components	Type	Value
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	STEL	63 mg/m ³
	TWA	10 ppm 31 mg/m ³
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	5 ppm 572 mg/m ³
	STEL	100 ppm 678 mg/m ³
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	TWA	100 ppm 170 mg/m ³ 25 ppm

Canada. British Columbia OELs. (Occupational Exposure Limits for Chemical Substances, Occupational Health and Safety Regulation 296/97, as amended)

Components	Type	Value
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	TWA	2 ppm
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	STEL	580 mg/m ³
	TWA	290 mg/m ³
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
	TWA	25 ppm

Canada. Manitoba OELs (Reg. 217/2006, The Workplace Safety And Health Act)

Components	Type	Value
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	STEL	10 ppm
	TWA	5 ppm
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
	TWA	100 ppm
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
	TWA	25 ppm

Canada. Ontario OELs. (Control of Exposure to Biological or Chemical Agents)

Components	Type	Value
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	STEL	3 ppm
	TWA	2 ppm
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
	TWA	100 ppm
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
	TWA	25 ppm

Canada. Quebec OELs. (Ministry of Labor - Regulation Respecting the Quality of the Work Environment)

Components	Type	Value
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	STEL	63 mg/m3
	TWA	10 ppm
	TWA	31 mg/m3
Mineral Spirits (CAS 8052-41-3)	TWA	5 ppm
	TWA	525 mg/m3
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
	STEL	685 mg/m3
	TWA	100 ppm
	TWA	170 mg/m3
	TWA	25 ppm

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices Components Value

	Determinant	Specimen	Sampling Time
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	0.5 mg/l Tetrachloroethylene	Blood	*
	3 ppm Tetrachloroethylene	End-exhaled air	*

* - For sampling details, please see the source document.

Exposure guidelines

Canada - Alberta OELs: Skin designation

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5) Can be absorbed through the skin.

Canada - British Columbia OELs: Skin designation

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5) Can be absorbed through the skin.

Canada - Manitoba OELs: Skin designation

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5) Can be absorbed through the skin.

Canada - Ontario OELs: Skin designation

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5) Can be absorbed through the skin.

Canada - Quebec OELs: Skin designation

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5) Can be absorbed through the skin.

US ACGIH Threshold Limit Values: Skin designation

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5) Can be absorbed through the skin.

Appropriate engineering controls Good general ventilation (typically 10 air changes per hour) should be used. Ventilation rates should be matched to conditions. If applicable, use process enclosures, local exhaust ventilation, or other engineering controls to maintain airborne levels below recommended exposure limits. If exposure limits have not been established, maintain airborne levels to an acceptable level.

Individual protection measures, such as personal protective equipment

Eye/face protection If contact is likely, safety glasses with side shields are recommended.

Skin protection

Hand protection Wear appropriate chemical resistant gloves. Suitable gloves can be recommended by the glove supplier.

Other Use of an impervious apron is recommended.

Respiratory protection If permissible levels are exceeded use NIOSH mechanical filter / organic vapor cartridge or an air-supplied respirator.

Thermal hazards Wear appropriate thermal protective clothing, when necessary.

General hygiene considerations Observe any medical surveillance requirements. When using do not smoke. Always observe good personal hygiene measures, such as washing after handling the material and before eating, drinking, and/or smoking. Routinely wash work clothing and protective equipment to remove contaminants.

9. Physical and chemical properties

Appearance

Physical state Liquid.

Form Aerosol.

Color Not available.

Odor Not available.

Odor threshold Not available.

pH Not available.

Melting point/freezing point Not available.

Initial boiling point and boiling range 258.13 °F (125.63 °C) estimated

Flash point 130.2 °F (54.6 °C) estimated

Evaporation rate Not available.

Flammability (solid, gas) Not available.

Upper/lower flammability or explosive limits

Flammability limit - lower (%) Not available.

Flammability limit - upper (%) Not available.

Explosive limit - lower (%) Not available.

Explosive limit - upper (%) Not available.

Vapor pressure Not available.

Vapor density Not available.

Relative density Not available.

Solubility(ies)

Solubility (water) Not available.

Partition coefficient (n-octanol/water) Not available.

Auto-ignition temperature Not available.

Decomposition temperature Not available.

Viscosity Not available.

Other information

Explosive properties Not explosive.

Oxidizing properties Not oxidizing.

10. Stability and reactivity

Reactivity	The product is stable and non-reactive under normal conditions of use, storage and transport.
Chemical stability	Material is stable under normal conditions.
Possibility of hazardous reactions	Hazardous polymerization does not occur.
Conditions to avoid	Avoid temperatures exceeding the flash point. Contact with incompatible materials.
Incompatible materials	Strong oxidizing agents.
Hazardous decomposition products	Hydrogen chloride.

11. Toxicological information

Information on likely routes of exposure

Inhalation	May cause damage to organs through prolonged or repeated exposure by inhalation.
Skin contact	No adverse effects due to skin contact are expected.
Eye contact	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.
Ingestion	Expected to be a low ingestion hazard.

Symptoms related to the physical, chemical and toxicological characteristics Headache. Dizziness. Nausea.

Information on toxicological effects

Acute toxicity

Components	Species	Test Results
1,2,3-trimethylbenzene (CAS 526-73-8)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rat	3440 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Mouse, Rat	2000 - 9833 mg/m ³ , 12 Hours
	Rat	10200 mg/m ³ , 4 Hours
Oral		
LD50	Rat	6000 mg/kg
Butyl Benzyl Phthalate (CAS 85-68-7)		
<u>Acute</u>		
Oral		
LD50	Mouse	4170 mg/kg
	Rat	2330 mg/kg
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)		
<u>Acute</u>		
Inhalation		
LC50	Dog; Mouse; Rabbit; Rat	3000 ppm
Oral		
LD50	Cat; Dog; Mouse; Rabbit; Rat	> 1500 mg/kg
	Rat	3005 mg/kg
Solvent Naphtha (Petroleum), Medium Aliphatic (CAS 64742-88-7)		
<u>Acute</u>		
Dermal		
LD50	Rabbit	> 2000 mg/kg
		> 2000 mg/kg, 24 Hours
Inhalation		
LC50	Cat	> 6.4 mg/l, 6 Hours
	Rat	> 7.5 mg/l, 6 Hours

Components	Species	Test Results
Oral		> 4.3 mg/l, 4 Hours > 0.1 mg/l, 8 Hours
LD50 Rat	> 5000 mg/kg	

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Skin corrosion/irritation	Prolonged skin contact may cause temporary irritation.	
Serious eye damage/eye irritation	Direct contact with eyes may cause temporary irritation.	
Respiratory or skin sensitization		
Respiratory sensitization	Not a respiratory sensitizer.	
Skin sensitization	This product is not expected to cause skin sensitization.	
Germ cell mutagenicity	No data available to indicate product or any components present at greater than 0.1% are mutagenic or genotoxic.	
Carcinogenicity	Suspected of causing cancer.	
ACGIH Carcinogens		
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	A2 Suspected human carcinogen.	
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	A3 Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.	
Canada - Alberta OELs: Carcinogen category		
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	Suspected human carcinogen.	
Canada - Manitoba OELs: carcinogenicity		
CARBON TETRACHLORIDE (CAS 56-23-5)	Suspected human carcinogen.	
TETRACHLOROETHYLENE (CAS 127-18-4)	Confirmed animal carcinogen with unknown relevance to humans.	
Canada - Quebec OELs: Carcinogen category		
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	Suspected carcinogenic effect in humans.	
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	Detected carcinogenic effect in animals.	
IARC Monographs. Overall Evaluation of Carcinogenicity		
Butyl Benzyl Phthalate (CAS 85-68-7)	3 Not classifiable as to carcinogenicity to humans.	
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)	2B Possibly carcinogenic to humans.	
Perchloroethylene (CAS 127-18-4)	2A Probably carcinogenic to humans.	
Reproductive toxicity	May damage fertility or the unborn child.	
Specific target organ toxicity - single exposure	Not classified.	
Specific target organ toxicity - repeated exposure	Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure.	
Aspiration hazard	Not likely, due to the form of the product.	
Chronic effects	Causes damage to organs through prolonged or repeated exposure. Prolonged exposure may cause chronic effects.	

12. Ecological information

Ecotoxicity Toxic to aquatic life with long lasting effects.

Components	Species	Test Results
1,2,3-trimethylbenzene (CAS 526-73-8)		
Aquatic		
Crustacea	EC50	Daphnia 6.14 mg/L, 48 Hours
Fish	LC50	Fathead minnow (Pimephales promelas) 7.19 - 8.28 mg/l, 96 hours
Butyl Benzyl Phthalate (CAS 85-68-7)		
Aquatic		
Crustacea	EC50	Water flea (Daphnia magna) > 0.96 mg/l, 48 hours
Fish	LC50	Shiner perch (Cymatogaster aggregata) 0.47 - 0.56 mg/l, 96 hours

Product name: ROADSIDE ASSISTANCE EMERGENCY TIRE SEAL

Product #: 566

Version #: 01 Issue date: 11-10-2016

SDSCANADA

7 / 10

Components	Species	Test Results
Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5) Aquatic		
Fish	LC50 Fathead minnow (Pimephales promelas)	9.68 - 11.3 mg/l, 96 hours
Perchloroethylene (CAS 127-18-4) Aquatic		
Crustacea	EC50 Daphnia	7.55 mg/L, 48 Hours
	Water flea (Daphnia magna)	6.1 - 9 mg/l, 48 hours
Fish	LC50 Rainbow trout, donaldson trout (Oncorhynchus mykiss)	4.82 mg/l, 96 hours
Solvent Naphtha (Petroleum), Medium Aliphatic (CAS 64742-88-7) Aquatic		
Crustacea	EC50 Daphnia	100.0001 mg/L, 48 Hours

* Estimates for product may be based on additional component data not shown.

Persistence and degradability No data is available on the degradability of this product.

Bioaccumulative potential

Partition coefficient n-octanol / water (log Kow)

1,1,1,2-tetrafluoroethane	1.274
Butyl Benzyl Phthalate	4.91
Carbon Tetrachloride	2.83
Mineral Spirits	3.16 - 7.15
Perchloroethylene	3.4

Mobility in soil No data available.

Other adverse effects No other adverse environmental effects (e.g. ozone depletion, photochemical ozone creation potential, endocrine disruption, global warming potential) are expected from this component.

13. Disposal considerations

Disposal instructions Collect and reclaim or dispose in sealed containers at licensed waste disposal site. Contents under pressure. Do not puncture, incinerate or crush. Do not allow this material to drain into sewers/water supplies. Do not contaminate ponds, waterways or ditches with chemical or used container. Dispose of contents/container in accordance with local/regional/national/international regulations.

Local disposal regulations Dispose in accordance with all applicable regulations.

Hazardous waste code The waste code should be assigned in discussion between the user, the producer and the waste disposal company.

Waste from residues / unused products Dispose of in accordance with local regulations. Empty containers or liners may retain some product residues. This material and its container must be disposed of in a safe manner (see: Disposal instructions).

Contaminated packaging Since emptied containers may retain product residue, follow label warnings even after container is emptied. Empty containers should be taken to an approved waste handling site for recycling or disposal. Do not re-use empty containers.

14. Transport information

TDG

UN number	UN1950
UN proper shipping name	AEROSOLS, flammable
Transport hazard class(es)	
Class	2.1
Subsidiary risk	-
Packing group	Not applicable.
Environmental hazards	Yes
Special precautions for user	Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and may be shipped as a limited quantity.

15. Regulatory information

Canadian regulations

Controlled Drugs and Substances Act

Not regulated.

Export Control List (CEPA 1999, Schedule 3)

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)

Restricted substance.

Greenhouse Gases

1,1,1,2-tetrafluoroethane (CAS 811-97-2)

Precursor Control Regulations

Not regulated.

International regulations

Stockholm Convention

Not applicable.

Rotterdam Convention

Not applicable.

Kyoto protocol

Not applicable.

Montreal Protocol

Carbon Tetrachloride (CAS 56-23-5)

Group II Annex B 1.1

Basel Convention

Not applicable.

International Inventories

Country(s) or region	Inventory name	On inventory (yes/no)*
Australia	Australian Inventory of Chemical Substances (AICS)	Yes
Canada	Domestic Substances List (DSL)	Yes
Canada	Non-Domestic Substances List (NDSL)	No
China	Inventory of Existing Chemical Substances in China (IECSC)	Yes
Europe	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (EINECS)	No
Europe	European List of Notified Chemical Substances (ELINCS)	No
Japan	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ENCS)	Yes
Korea	Existing Chemicals List (ECL)	Yes
New Zealand	New Zealand Inventory	Yes
Philippines	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)	Yes
United States & Puerto Rico	Toxic Substances Control Act (TSCA) Inventory	Yes

*A "Yes" indicates that all components of this product comply with the inventory requirements administered by the governing country(s)

A "No" indicates that one or more components of the product are not listed or exempt from listing on the inventory administered by the governing country(s).

16. Other Information

Issue date 11-10-2016

Version # 01

Guidelines for SDS use: The product described in this SDS is a consumer product. It is safe for use by consumers as described on the product label under normal foreseeable conditions. This SDS is designed to provide additional valuable safety and handling information.

Disclaimer

The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release and is not to be considered a warranty or quality specification. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text.

FICHE SIGNALÉTIQUE

1. Identification

Identificateur de produit	OBTURATEUR D'URGENCE POUR PNEU
Autres moyens d'identification	
Code du produit	566
Usage recommandé	Adhésif
Restrictions d'utilisation	Aucuns connus.

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	Les Entreprises Kleen-Flo Tumbler Limitée	
Adresse	75 Advance Blvd Brampton, Ontario L6T 4N1 Canada	
Téléphone	Assistance générale	1-905-793-4311
Courriel	Non disponible.	
Numéro de téléphone d'urgence	Emergency	CANUTEC: 613-996-6666

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques	Aérosols inflammables	Catégorie 1
Dangers pour la santé	Cancérogénicité	Catégorie 2
	Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B
	Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées	Catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement	Danger	
Mention de danger	Aérosol extrêmement inflammable. Susceptible de provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	
Conseil de prudence		
Prévention	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Tenir loin de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Défense de fumer. Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'inflammabilité. Ne pas perforer ni brûler, même après usage. Ne pas respirer les gaz. Lavez vigoureusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.	
Intervention	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Recueillir le produit répandu.	
Stockage	Garder sous clef. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.	
Élimination	Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale.	
Dangers environnementaux	Dangereux pour le milieu aquatique, danger aigu	Catégorie 2
	Dangereux pour le milieu aquatique, danger à long terme	Catégorie 2

Autres dangers	Aucuns connus.
Renseignements supplémentaires	Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Perchloroéthylène		127-18-4	30-60
Norflurane		811-97-2	15-40
Essence minérale		8052-41-3	3-7
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole)		64742-88-7	1-5
butyl-benzyl phthalate		85-68-7	0.1-1
1,2,3-Triméthylbenzène		526-73-8	0.1-1
Tétrachlorure de carbone		56-23-5	0.1-1
Autres composés sous les niveaux déclarables			5-10

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation	Si des symptômes se développent, mettre la victime à l'air frais. Obtenir des soins médicaux si les symptômes persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.
Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés	Maux de tête. Étourdissements. Nausée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.
Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent se manifester à retardement.
Informations générales	Si exposé(e) ou préoccupé(e) : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Non disponible.
Agents extincteurs inappropriés	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
Dangers spécifiques du produit dangereux	Contenu sous pression. Le récipient pressurisé peut exploser lorsqu'il est exposé à la chaleur ou à une flamme. Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant l'incendie.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.
Équipement/directives de lutte contre les incendies	Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les conteneurs doivent être refroidis à l'eau pour prévenir la création de pression de vapeur. En cas d'incendie majeur dans la zone de chargement : utiliser des supports de tuyaux autonomes et des lances à eau autonomes; sinon, se retirer et laisser brûler.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
Risques d'incendie généraux	Aérosol extrêmement inflammable.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Garder les personnes à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les gaz. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Aérer les espaces fermés avant d'y entrer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Se reporter aux fiches signalétiques et/ou aux modes d'emploi joints. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Déplacer le cylindre vers une zone sûre et ouverte si la fuite est irréparable. Isoler la zone jusqu'à dispersion du gaz. Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Tenir les matériaux combustibles (bois, papier, huile, etc.) à l'écart du produit déversé. Éviter que le produit pénètre dans les égouts. Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité. Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage. Ne pas utiliser si le bouton de vaporisation est manquant ou défectueux. Ne pas pulvériser contre une flamme nue ou tout autre objet incandescent. Ne pas fumer pendant l'utilisation ou jusqu'à ce que la surface vaporisée soit sèche. Ne pas couper, souder, braser, percer, broyer ou exposer les récipients à de la chaleur, à une flamme, à des étincelles ou à d'autres sources d'ignition. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Ne pas réutiliser des récipients vides. Ne pas respirer les gaz. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Si possible, manipuler dans un système clos. Utiliser seulement dans les zones bien ventilées. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Éviter le rejet dans l'environnement. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Aérosol niveau 1.
Garder sous clef. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à une température supérieure à 50 °C. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas manier ou stocker à proximité d'une flamme nue, d'une source de chaleur ou d'autres sources d'ignition. Ce matériau peut accumuler des charges statiques pouvant causer des étincelles et devenir une source d'ignition. Conserver à l'écart de matières incompatibles (voir rubrique 10).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	TWA	25 ppm
	STEL	10 ppm
	TWA	5 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	572 mg/m3
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)		100 ppm
	STEL	678 mg/m3
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	TWA	100 ppm
		170 mg/m3
	STEL	25 ppm
		63 mg/m3
		10 ppm

Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

Composants	Type	Valeur
	TWA	31 mg/m ³ 5 ppm

Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	STEL	580 mg/m ³
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)	TWA	290 mg/m ³
	STEL	100 ppm
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	TWA	25 ppm
	TWA	2 ppm

Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
	TWA	25 ppm
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	STEL	10 ppm
	TWA	5 ppm

Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	100 ppm
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL	100 ppm
	TWA	25 ppm
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	STEL	3 ppm
	TWA	2 ppm

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)

Composants	Type	Valeur
Essence minérale (CAS 8052-41-3)	TWA	525 mg/m ³
		100 ppm
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)	STEL	685 mg/m ³
	TWA	100 ppm 170 mg/m ³ 25 ppm
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	STEL	63 mg/m ³
	TWA	10 ppm 31 mg/m ³ 5 ppm

Valeurs biologiques limites

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)	0.5 mg/l	Tétrachloroéthylène	Sang	*

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Composants	Valeur	Déterminant	Échantillon	Temps d'échantillonnage
	3 ppm	Tétrachloroéthylène	Air de fin d'expiration	*

* - Pour des détails sur l'échantillonnage, veuillez consulter le document source.

Directives au sujet de l'exposition**Canada - LEMT pour l'Alberta : Désignation cutanée**

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour la Colombie-Britannique : Désignation cutanée

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Manitoba : Désignation cutanée

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour l'Ontario : Désignation cutanée

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) Peut être absorbé par la peau.

Canada - LEMT pour le Québec : Désignation cutanée

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) Peut être absorbé par la peau.

États-Unis - Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH : Désignation cutanée

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) Peut être absorbé par la peau.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux En cas de risque de contact, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est conseillé.

Protection de la peau

Protection des mains Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques. Les gants appropriés peuvent être indiqués par le fournisseur de gants.

Autre L'emploi d'un tablier imperméable est recommandé.

Protection respiratoire Si les niveaux admissibles sont dépassés, utiliser un filtre mécanique / une cartouche contre les vapeurs organiques NIOSH ou un respirateur avec alimentation d'air.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, lorsque nécessaire.

Considérations d'hygiène générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique Liquide.

Forme Aérosol

Couleur Non disponible.

Odeur Non disponible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de congélation Non disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition 125.63 °C (258.13 °F) estimation

Point d'éclair 54.6 °C (130.2 °F) estimation

Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solides et gaz)	Non disponible.
Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	
Limites d'inflammabilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limites d'inflammabilité - supérieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosibilité - supérieure (%)	Non disponible.

Tension de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (eau)	Non disponible.
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Autres informations	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non oxydant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
Stabilité chimique	La substance est stable dans des conditions normales.
Risque de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Éviter les températures supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	Chlorhydrique.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.
Contact avec la peau	Aucun effet indésirable par contact avec la peau n'est attendu.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques	Maux de tête. Étourdissements. Nausée.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
1,2,3-Triméthylbenzène (CAS 526-73-8)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Rat	3440 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Rat Souris , Rat	10200 mg/m3, 4 heures 2000 - 9833 mg/m3, 12 heures
Orale		
DL50	Rat	6000 ma/ka
butyl-benzyl phthalate (CAS 85-68-7)		
<u>Aiguë</u>		
Orale		
DL50	Rat Souris	2330 mg/kg 4170 mg/kg
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)		
<u>Aiguë</u>		
Inhalation		
CL50	Chien ; Souris ; Lapin ; Rat	3000 ppm
Orale		
DL50	Chat ; Chien ; Souris ; Lapin ; Rat Rat	> 1500 mg/kg 3005 mg/kg
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)		
<u>Aiguë</u>		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg > 2000 mg/kg, 24 heures
Inhalation		
CL50	Chat Rat	> 6.4 mg/l, 6 heures > 7.5 mg/l, 6 heures > 4.3 mg/l, 4 heures > 0.1 mg/l, 8 heures
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.		
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Ce produit ne devrait pas causer une sensibilisation de la peau.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
Cancérogénicité	Susceptible de provoquer le cancer.	
Carcinogènes selon l'ACGIH		
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)	A3 Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.	
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	A2 Probablement cancérogène pour l'homme.	
Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène		
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)	Probablement cancérogène pour l'homme.	

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

TÉTRACHLORÉTHYLÈNE (CAS 127-18-4) Cancérogène confirmé chez les animaux, mais inconnu chez l'homme.
 TÉTRACHLORURE DE CARBONE (CAS 56-23-5) Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Québec : Catégorie de carcinogène

Perchloroéthylène (CAS 127-18-4) Effet cancérogène détecté chez les animaux.
 Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) Effet cancérogène suspecté chez les humains.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

butyl-benzyl phthalate (CAS 85-68-7) 3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.
 Perchloroéthylène (CAS 127-18-4) 2A Probablement cancérogène pour l'homme.
 Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5) 2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.
Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique Non classé.
Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration Peu probable du fait de la forme du produit.
Effets chroniques Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Composants		Espèces	Résultats d'épreuves
1,2,3-Triméthylbenzène (CAS 526-73-8)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	6.14 mg/L, 48 heures
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas)	7.19 - 8.28 mg/l, 96 heures
butyl-benzyl phthalate (CAS 85-68-7)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Puce d'eau (daphnia magna)	> 0.96 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Shiner perch (Cymatogaster aggregata)	0.47 - 0.56 mg/l, 96 heures
Perchloroéthylène (CAS 127-18-4)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	7.55 mg/L, 48 heures
		Puce d'eau (daphnia magna)	6.1 - 9 mg/l, 48 heures
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)	4.82 mg/l, 96 heures
Solvant naphta aliphatique moyen (pétrole) (CAS 64742-88-7)			
Aquatique			
Crustacés	CE50	Daphnia	100.0001 mg/L, 48 heures
Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)			
Aquatique			
Poisson	CL50	tête-de-boule (pimephales promelas)	9.68 - 11.3 mg/l, 96 heures

* Les estimations pour le produit peuvent être basées sur d'autres données de composants non montrées.
Persistance et dégradation Aucune donnée n'est disponible sur la biodégradabilité du produit.

Potentiel de bioaccumulation**Potentiel de bioaccumulation****Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau**

butyl-benzyl phthalate 4.91
 Essence minérale 3.16 - 7.15
 Norflurane 1.274
 Perchloroéthylène 3.4
 Tétrachlorure de carbone 2.83

Mobilité dans le sol	Aucune donnée disponible.
Autres effets nocifs	On ne prévoit aucun autre effet environnemental négatif (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète) causé par ce composant.

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Contenu sous pression. Ne pas perforer, incinérer ou écraser. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égoûts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. Éliminer le contenu/les conteneurs selon la loi internationale/nationale/régionale/locale. Détruire conformément à
Règlements locaux d'élimination	toutes les réglementations applicables.
Code des déchets dangereux	Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le fabricant et l'entreprise de décharge.
Déchets des résidus / produits non utilisés	Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur. Des résidus de produit peuvent demeurer dans les contenants vides et sur les toiles d'emballage. Ce produit et son contenant doivent être éliminés de façon sécuritaire (voir les instructions d'élimination).
Emballages contaminés	Comme les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le récipient. Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU	UN1950
Désignation officielle de transport de l'ONU	AÉROSOLS, inflammables

Classe de danger relative au transport

Classe	2.1
Danger subsidiaire	-
Groupe d'emballage	Sans objet.
Dangers environnementaux	Oui
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Lire les instructions de sécurité, la FS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

This product is exempted under TDG section 1.17 as a limited quantity and may be shipped as a limited quantity.

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)

Substance d'usage restreint

Gaz à effet de serre

Norflurane (CAS 811-97-2)

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Montreal Protocol

Tétrachlorure de carbone (CAS 56-23-5)

Groupe II Annexe B 1.1

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Date de publication 10-Novembre-2016
Version n° 01

DIRECTIVES POUR L'UTILISATION DU FDS: Le produit décrit dans cette FDS est un produit pour consommateurs. Il peut être utilisé comme décrit sur l'étiquette du produit, dans des conditions normales prévisibles, sans danger pour le consommateur. Cette FDS est conçue pour fournir des informations supplémentaires sur la sécurité et la manipulation du produit.

Avis de non-responsabilité À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.